

Des enjeux complexes

l'espèce menacée par le pâturage précoce, son habitat par la fermeture des milieux

Le tétras-lyre est sensible à la modification de son habitat et notamment à long terme, à une fermeture de l'espace par le développement de la végétation ligneuse. A court terme, l'espèce est sensible au pâturage précoce. Le passage d'un troupeau au moment de la nidification peut causer un dérangement de la couvée, mais surtout, les jeunes ne trouvent pas de nourriture suffisante si la zone d'élevage est pâturée précocement. Pour ne pas déranger la nidification, un report de pâturage est préconisé. En revanche, un pâturage tardif ne permet pas de lutter efficacement contre la fermeture du milieu ... Toute la difficulté est donc de trouver le bon compromis entre ces deux exigences.



Habitat du tétras-lyre - Photo : Robert CHEVALIER

Les pratiques

Définition et description des différentes pratiques

Le report de pâturage sur les zones de nidification consiste à décaler la date de pâturage jusqu'à la fin de la période sensible pour l'espèce. Dans le cas d'un troupeau gardé (cas le plus fréquent), le berger conduit le troupeau de façon à éviter la zone sensible. Dans le cas d'un troupeau non gardé, une clôture déflectrice est mise en place de façon à empêcher le troupeau de pénétrer dans la zone de report.

La plupart du temps ce report se fait jusqu'au 31 août. Le site (à une altitude inférieure à 2300 m) n'est en effet pas pâturé en début de saison. En août, les troupeaux se trouvent sur les quartiers d'altitude et la zone de nidification est alors pâturée à la redescente des troupeaux en septembre.

Mais, il peut arriver que le report se fasse jusqu'au 1^{er} août ou jusqu'au 15 août en fonction des pratiques et pour ne pas trop handicaper l'exploitation de l'alpage.



Clôture - Photo : Robert CHEVALIER

Calendrier

Sensibilité au dérangement											Hivernage	
			Parades nuptiales									
				Couvaison								
					Élevage des jeunes							
						Émancipation						
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
				Troupeau en alpage								
			Pâturage dans les vallées					Pâturage dans les vallées				
							Chasse					
		Comptage		au chant	Comptage		au chien d'arrêt					
											Neige	

Évaluation et résultats

Les comptages

Les comptages au chant sur des sites de référence permettent d'obtenir un indice du nombre d'individus mâles sur un secteur donné. Répétés pendant plusieurs années (au moins 6), ils permettent d'apprécier une tendance des effectifs. Ils sont réalisés au printemps pendant les parades nuptiales (programme de l'Observatoire des Galliformes de Montagne).

Les comptages au chien d'arrêt, effectués fin août, renseignent sur le succès annuel de la reproduction. Ils permettent de détecter les individus des deux sexes et de tous âges : coqs, poules, jeunes. Ils sont assez délicats à mettre en œuvre puisqu'ils nécessitent un nombre de chiens bien dressés important.

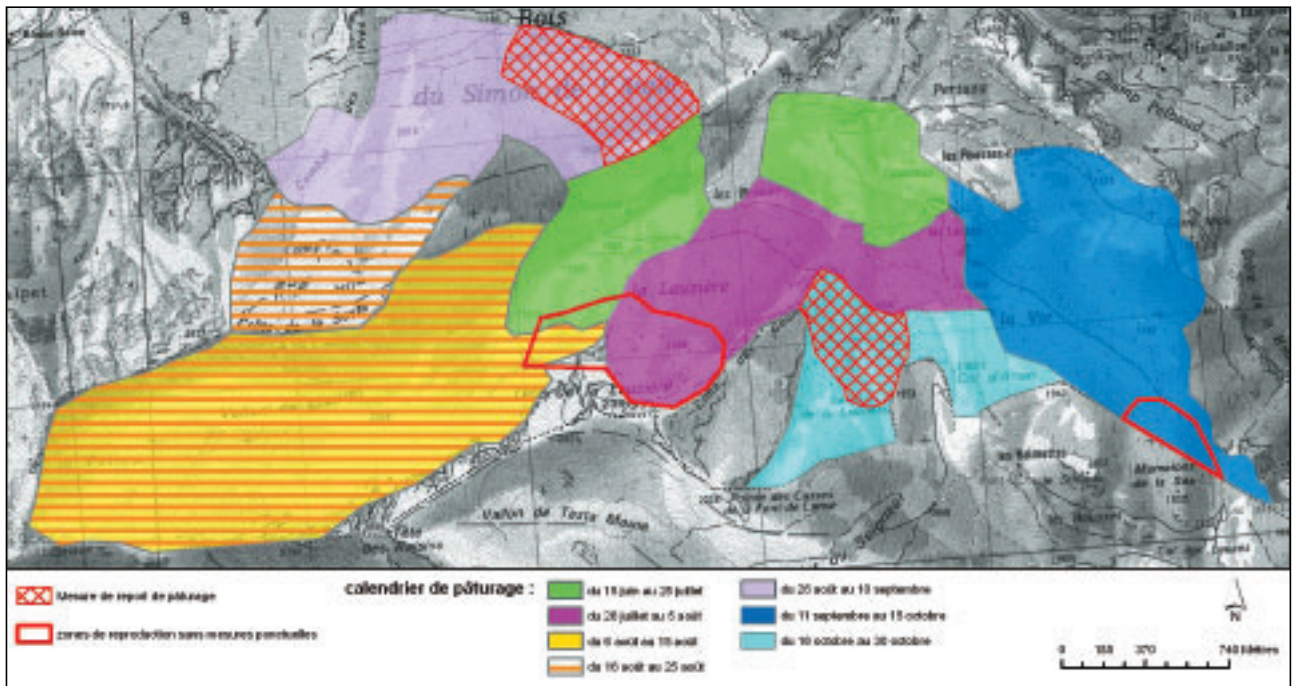


Chien en arrêt - Photo : Robert CHEVALIER

Les contrats

15 alpages du parc national des Ecrins bénéficient d'un contrat agri-environnemental concernant un report de pâturage pour le tétras-lyre.

Exemple de contrat en alpage

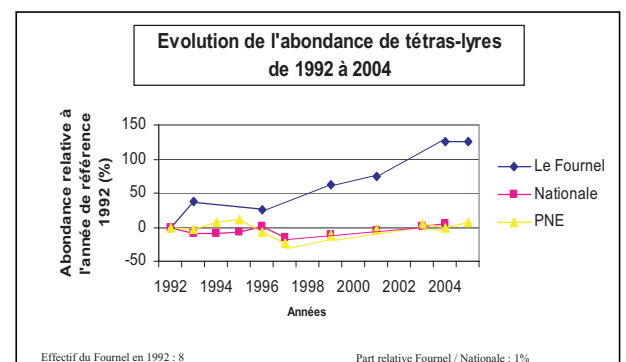
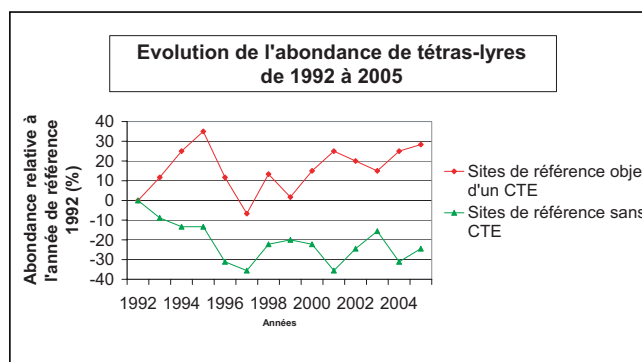


Les sites suivis

Sur le parc, 7 sites de référence font l'objet de dénombrement des coqs chanteurs au printemps et sur 2 d'entre eux, le succès de la reproduction est estimé annuellement. En plus 2 sites ont fait l'objet de comptages exceptionnels au chien d'arrêt.

Sur l'ensemble de ces sites, 4 ont été ou sont concernés par des mesures de report de pâturage. Il s'agit des sites de : La Lavine sur la commune de La Chapelle en Valgaudemar, de Crouzet – Les Lauzes sur la commune de l'Argentière, de la Verzilla sur la commune de Villar d'Arène et de Puy Saint Vincent.

Les résultats Evolution des populations



Résultats sur les sites suivis

Localisation	Objectif du contact	Pratiques/Durée Action	Suivi	Résultats constatés
Le Fournel Crouzet-Les Lauzes L'Argentière	Développer la population de tétras-lyre	Report de pâturage depuis 1994 Diminution du chargement	<ul style="list-style-type: none"> Comptages sites de références Comptages au chien d'arrêt 	Augmentation du nombre d'individus
La Lavine La Chapelle en Valgaudemar	Maintenir la population de tétras-lyre	Lutte contre la fermeture du milieu depuis 1995 Report de pâturage depuis 2000	<ul style="list-style-type: none"> Lignes de lecture Comptages site de référence Comptages au chien d'arrêt 	Beaucoup d'oiseaux dans la zone de report lors du comptage Stabilisation globale des effectifs
La Verzilla Villar d'Arène	Développer la population de tétras-lyre	Report de pâturage depuis 1995	<ul style="list-style-type: none"> Lignes de lecture Comptages site de référence Comptages au chien d'arrêt 	Doublement du nombre de nichées Maintien de la diversité floristique
Chenarette Réallon	Développer la population	Report de pâturage depuis 1995	<ul style="list-style-type: none"> Appréciation des agents du Parc, de l'ONF et des éleveurs locaux 	Augmentation des chants entendus et des oiseaux vus
Puy Saint Vincent	Développer la population	Report de pâturage depuis 1995	<ul style="list-style-type: none"> Comptage au chant 	Diminution du nombre d'individus

Commentaire

D'après le tableau et les graphiques ci-contre, il semble que la mise en place de report de pâturage soit bénéfique pour le tétras-lyre tout au moins à moyen terme. Le risque d'un pâturage tardif est de favoriser le développement d'espèces précoces et agressives comme la fétuque paniculée, ou d'espèces ligneuses basses comme la myrtille ou l'airelle bleutée, au détriment de la diversité floristique.

Sur l'alpage de la Verzilla, deux lignes permanentes ont été mises en place, l'une dans un queyrellin (cf. fiche) plus ou moins envahi de ligneux bas, l'autre dans une formation de type mégaphorbiaie (cf. fiche).

De 1997 à 2000, dans ces deux stations, le recouvrement de la fétuque paniculée progresse assez fortement, passant de 27 à 48% dans la première, de 24 à 38% dans la mégaphorbiaie ; le recouvrement de la myrtille et de l'airelle bleutée augmente également (19 à 28%) dans le queyrellin.

Entre 2000 et 2005, dans ce même queyrellin, la végétation s'est stabilisée : le recouvrement de la fétuque paniculée (48 et 45%), comme celui des ligneux bas (28 et 30%), ne sont pas significativement différents ; la fétuque rouge, la fétuque paniculée, le fenouil des Alpes restent les espèces dominantes, la diversité floristique se maintient.

Ainsi, le pâturage, tel qu'il a été pratiqué, n'aboutit pas à un développement excessif des ligneux bas ou de la fétuque paniculée, ni à une diminution de la diversité floristique.

Compte tenu des résultats des autres sites, sur Puy Saint Vincent, la diminution si elle est avérée semble être due principalement au dérangement des oiseaux notamment sur les zones d'hivernage (station de ski).

Prospectives

Pour enrayer la progression de la lande à rhododendron, un débroussaillage est envisagé sur la Lavine. Une expérience avec un pâturage de chevaux a été tenté sur la Verzilla pour lutter contre le développement des vernes. Les résultats seront exploitables à moyen terme.

Il semble par ailleurs nécessaire de poursuivre les comptages sur Puy Saint Vincent pour connaître l'évolution de cette population.

Références

- Evaluation de l'impact des CTE sur les galliformes de montagne, Etienne DUPUIS Stage de Licence, 2005 Université de Savoie (Centre de documentation du PNE)
- Enquête OGM – date de 1995 à 2000
- Les galliformes - Cahier technique du PNE - 2006

Partenaires Associés Contacts

Parc national des Ecrins – Muriel DELLA-VEDOVA - Gilles FARNY
Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée – Michèle QUIBLIER
Office national de la chasse et de la faune sauvage - Observatoire des Galliformes de Montagne – Yan MAGNANI
Olivier SENN - Phytoécologue